

<http://www.snetap-fsu.fr/C-est-quand-qu-on-va-ou.html>



Déclaration du SNETAP-FSU au CTEA du 16 juin 2022

C'est quand qu'on va où ?

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Comité Technique de l'Enseignement Agricole (CTEA) -

Date de mise en ligne : vendredi 17 juin 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



C'est quand qu'on va où?

Déclaration liminaire CTEA
16 juin 2022

Ce [CTEA](#) se tient à 4 jours d'une échéance électorale majeure pour notre pays... avec un président réélu mais mal élu à la recherche d'une majorité à l'assemblée nationale, si possible absolue parce que ça va quand même plus vite ainsi... le tout sur fond d'abstention record, d'une progression continue de l'extrême droite et du rejet brutal au nom des valeurs de la République des électeurs d'une gauche de gauche dans la radicalité hors d'un cercle autoproclamé de la raison. Bref, tout va bien et comme un film l'affichait il y a quelques années maintenant en rendant compte de la crise déjà avancée des banlieues... l'important c'est pas la chute c'est l'atterrissage !

Et oui... les personnels de l'Éducation en général et ceux de l'[EAP](#) que nous représentons plus spécifiquement aimeraient bien qu'au-delà de changer le papier peint, comme ça a été le cas à l'[EN](#), la chute s'interrompe et que l'on retrouve un cap, des objectifs partagés en matière de politique publique enfin assumée et ambitieuse, et avec les moyens budgétaires pour les atteindre !

Mais c'est quand qu'on va où ?

- dégeler le point d'indice... oui mardi prochain parce que là j'ai élection, à défaut d'avoir poney !
- sortir le décret permettant la CDIisation des AED en faisant la demande au delà de 6 années de contrat... début juillet après passage en [CSE](#)... si y pleut pas !
- relever (enfin) le défi du renouvellement des générations en agriculture... en doublant a minima le nombre d'installation par an... Réponse de la saison 2 : loi d'avenir
- créer les métiers verts de demain... loi d'avenir ou pas
- améliorer les conditions d'emploi, de travail et de rémunération des agents sur budget des [CFA CFPPA](#)... Réponse : loi d'avenir... peut-être

- payer le travail fait pour les examens des sessions passées... Réponse : pour celle de 2020... le tout devrait être soldé... en ce mois de juin 2022 et pour celle de 2021... pas avant la rentrée pour 2/3 des agents concernés (soit de l'ordre de 5000 collègues en poste restante)
- donner droit, alors que les rémunérations stagnent et que l'inflation explose, aux demandes d'avances de frais pour être en mesure de pouvoir donner une suite favorable à nos convocations aux examens... Réponse : pas le temps ou alors au mieux... après que vous ayez assumé les frais en question
se montrer attentif aux difficultés de nos élèves et étudiants sur les frais engendrés par de bien trop longs déplacements (pour un rattrapage parfois de 4 à 700 km)... Réponse : aucune anticipation... fond social... et circulez !
verser les primes attractivités d'[ACEN](#)... Réponse : toujours en attente de leur reprise d'expérience pas avant septembre, à charge de notre administration « de retrouver » les collègues qui n'auront pas été renouvelés... classieux n'est-il pas !
- « améliorer l'attractivité des métiers scientifiques » dans l'[ESA](#)... Réponse : négociations RIPEC reportées au détriment des enseignants-chercheurs, arrêté pour le reclassement des maîtres de conférences, un jour peut-être sachant que le retard de publication risque juste de rendre caduque la mesure... n'en jetez plus... mais soyez sûr que nos représentants au [CNESERAAV](#) vont développer !
- et une petite dernière pour la route côté enseignement technique afin de ne pas bouder notre plaisir... améliorer le fonctionnement de nos [EPL](#)... Réponse : là c'est fusion, mixage, ou encore évaluation Blanquer... dormez tranquille, on s'occupe de vous sans le dire complètement mais tout en le faisant, car si on n'a pas de moyens, on a des idées - même si elles sentent un peu le rance sous couvert de commande d'un nouveau rapport en opportunité - , mais on va attendre les débats de ce [CTEA](#) qui vont sans nul doute être nourris sur tout ou partie de ces sujets qui ne passent pas inaperçus dans le projet de note de rentrée qui nous a été transmise...

Toutes ces réponses dilatoires ou relevant à tout le moins de quelques contorsions plutôt inélégantes n'ont que trop duré !

Il est temps d'assumer politiquement une ambition nouvelle qui se doit d'être sociale et écologique pour notre société en général poussée au bord de la rupture comme pour notre système d'enseignement agricole qui doit enfin pouvoir avoir les moyens d'accompagner, voire d'insuffler les nécessaires transitions dont nous avons collectivement tant besoin. Sauf à continuer après avoir pris pleine face l'iceberg « climatique » à écouter jouer l'orchestre ou regarder voler les drones de la Ferme Digitale sur fond d'une tragi-comédie ou plutôt, disons-le, d'une mauvaise pièce de boulevard qui a déjà duré 5 ans de trop !

Les personnels de l'EAP et leurs syndicats de lutte et de transformation sociale ne sauraient s'y résigner. Ainsi, le 28 juin nous appelons les agents de CFA-CFPPA à venir manifester leur colère pour que cesse le mépris dont ils font l'objet et que s'ouvrent enfin de vraies négociations sur la base des engagements pris par Didier Guillaume mais jamais mis en oeuvre depuis - et de ce point de vue l'audience d'hier avec Madame la Directrice Générale sur invitation du ministre pour courtoise qu'elle ait été n'a rien changé faute d'un mandat politique clair et assumé ! De même, le mouvement social saura se faire entendre dès la rentrée, et cela quelque soit par ailleurs les résultats des législatives, car dans tous les cas une mobilisation sociale d'ampleur sera nécessaire dès septembre... qu'elle soit de celles réjouissantes de 1936 si c'est une cohabitation qui ressort des urnes ou bien de celles impérieuses qu'imposent les politiques régressives en cas de reconduite de la majorité sortante !